



# SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière

Groupe de « travail » ministériel sur la direction d'école :

## L'amélioration de la situation des directeurs est incompatible avec la loi Blanquer qui vise à les supprimer

**Le retrait de la loi BLANQUER et ses EPSF est un préalable à l'ouverture de réelles discussions sur l'amélioration de la condition des directeurs d'école.**

Des dizaines et dizaines de milliers d'enseignants sont mobilisés pour le RETRAIT du projet de loi BLANQUER, notamment en faisant grève massivement les 19 mars et 4 avril. Dans de nombreux départements, la grève a été reconduite. Déjà, les enseignants du Maine-et-Loire réunis à 400 en AG ont décidé avec les syndicats SNUDI-FO, SNUipp FSU, CGT de repartir en grève dès le premier jour après les congés.

Tous dénoncent en particulier la création des EPSF au sein desquels les directeurs d'école actuels deviendraient des subalternes du chef d'établissement, supérieur hiérarchique des PE.

C'est dans cette situation que le ministre a convié le 8 avril les organisations syndicales à participer à un groupe de « travail » prétendument consacré à l'amélioration de la condition des directeurs.

La délégation du SNUDI-FO a souligné qu'il était impossible de discuter loyalement d'une prétendue amélioration alors qu'une épée de Damoclès était suspendue sur la fonction même de directeur d'école du 1<sup>er</sup> degré menacée dans son existence même par les funestes EPSF.

### L'objectif de la disparition de la direction d'école a été confirmé par le ministère

Pour seule réponse aux revendications des personnels, le représentant du ministre a avancé la création de passerelles spécifiques entre la fonction de directeur d'école et le corps des personnels de direction du 2<sup>nd</sup> degré ! En fait, il a confirmé que l'objectif était bel et bien la disparition de la direction d'école.

Certes, devant les réactions suscitées, le représentant du ministre a indiqué que cette question était retirée. Il n'en demeure pas moins que cette « proposition » en dit long sur l'objectif du ministre. Il s'agit de détruire les corps de la fonction publique, les règles d'accès par voie de concours interne ouvert à tous pour y substituer des « passerelles » déréglementées.

Il s'agit de constituer des établissements déréglementés au sein desquels les garanties statutaires de la fonction publique ne devraient plus s'appliquer, dans la logique du projet de loi Fonction publique. C'est l'avenir de la direction et de notre statut qui se joue.

### L'amélioration de la condition financière des directeurs ? Une carotte... non budgétée !

La délégation du SNUDI-FO a interrogé le représentant du ministre pour qu'il indique si des masses financières supplémentaires avaient été débloquées pour répondre à l'objectif affiché par le ministre d'améliorer la situation financière des directeurs.

Le représentant du ministre a répondu qu'il n'y avait à cette étape aucun fond ministériel prévu et que tout dépendrait du projet « commun » présenté au ministre du Budget par les syndicats.

**Le ministre veut associer les syndicats à la mise en œuvre de sa loi !  
FORCE OUVRIÈRE n'accepte pas !**

.../...

.../...

FORCE OUVRIÈRE ne s'associera d'aucune manière à la mise en œuvre d'un plan qui vise à liquider les directeurs pour favoriser la création d'établissements autonomes.

Depuis 1985, avec la tentative de MONORY de créer les maîtres directeurs, les ministres se succèdent et cherchent à modifier le cadre réglementaire de l'école primaire et la nature de la direction d'école. À chaque fois, ils se sont heurtés au rejet des directeurs comme des adjoints.

**Pour le SNUDI-FO, c'est clair :**

### **Retrait du projet de loi Blanquer impliquant l'abandon des EPSF**

- le maintien d'un directeur dans chaque école avec le maintien de toutes ses prérogatives ;
- le maintien des directeurs d'écoles dans le corps de PE avec les ORS correspondantes particulièrement les congés ;
- l'augmentation des décharges de service, la prise en compte dans tous les départements de toutes les classes dans le calcul des décharges de direction, y compris les CP et CE1 dédoublés en Éducation prioritaire ;
- une réelle amélioration financière : 100 points d'indice pour tous ;
- une aide administrative pour chaque directeur avec des emplois statutaires de la Fonction publique ;
- le rétablissement du cadre national de l'école publique et l'arrêt des processus de territorialisation, afin de préserver les directeurs comme leurs adjoints des ingérences et pressions locales ;
- non aux postes profilés : attribution de l'ensemble des postes de direction au barème (AGS) ;
- le respect du décret de 1989 fixant les missions des directeurs.

Pour FORCE OUVRIÈRE, la satisfaction des revendications des directeurs passe par le retrait de la loi BLANQUER.

**Le SNUDI-FO appelle les enseignants à poursuivre la mobilisation, à se réunir en Assemblée générale pour réaffirmer l'exigence du retrait du projet de loi Blanquer, discuter et décider la grève.**

**Il invite les PE à s'adresser aux parents pour les alerter et agir ensemble et aux élus avec les Unions Départementales FO.**

\*

*Montreuil, le 09 avril 2019*